

RÉSERVATION DE LA SALLE GEORGES HILLAIRITEAU

Réservation auprès du Service Accueil et Population de la Commune d'Aizenay

À réaliser au moins 1 mois avant la date souhaitée et 1 an au plus tôt

(délai excluant les sépultures)

■ COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom et Prénom du demandeur :

Adresse postale :

Téléphone : Mail :

Chaque mention est obligatoire.

■ DÉTAILS DE LA RÉSERVATION

Nature de la réservation : ☐ Vin d'honneur ☐ Sépulture civile ☐ Retour de sépulture

Date(s) : Du/...../..... À h..... AU/...../..... À h.....

Les salles peuvent être louées à la demi-journée (9h à 14h et 14h à 2h du matin) ou à la journée (9h à 2h du matin).

Chaque utilisateur doit inclure les temps d'installation, de rangement et de nettoyage dans sa demande de réservation.

S'agissant d'une réservation effectuée dans le cadre d'une sépulture civile, la durée maximale de réservation est de 5h00

Nombre de personnes attendues (organisateurs inclus) :

Chaque mention est obligatoire.

Réservation de la Salle 1 - Capacité : 185 pers. debout - 90 pers. assises

25 tables rectangles, une table ronde, 104 chaises, 12 chaises anciennes et un bar équipé de 3 réfrigérateurs, un micro-ondes, une cafetière, une plaque à induction, une plaque électrique, 6 pichets à eau, 90 tasses, 160 verres à pied, 65 verres à eau.

Accès à la salle par la porte de derrière située à côté du bar.

■ RESPONSABILITÉ

Chaque réservation doit être accompagnée d'une attestation d'assurance Responsabilité Civile du demandeur valable à la date de la réservation.

Madame / Monsieur

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

- S'engage à notifier les anomalies.

- S'engage à lire le mémento sécurité situé dans le hall et près du bar de la salle 1.

Signature du demandeur :

Le À

Encart réservé à la Commune :

☐ Demande accordée - Somme à payer :€

☐ Demande refusée (à motiver) :

Par Monsieur le Maire ou son

représentant :

Le :

Si votre demande est validée, la clé de la salle est à récupérer la veille en mairie et à remettre en mairie aux heures d'ouverture.

**TARIFS 2025 DES PARTICULIERS POUR L'UTILISATION
DES SALLES GEORGES HILLAIRITEAU – AIZENAY**

Particuliers (exclusivement salle 1)	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur : Demi-journée (9h à 14h ou 14h à 2h)	65 €	90 €
Vin d'honneur : Journée (9h à 2h)	125 €	188 €
Sépulture civile et retours de sépulture - Limité à 5h (défunts agésinates *)	75 €	
Pénalité pour non remise en état des locaux ou défaut de nettoyage à l'issue de la réservation (tarif horaire)	50 €	50 €

* Défunt né, résidant ou ayant résidé à Aizenay

PLAN DES SALLES GEORGES HILLAIRITEAU – AIZENAY

